



MARTINE BERTHET

SENATRICE DE LA
SAVOIE

*Membre de la
Commission des
Affaires Economiques*

*Vice-Présidente de la
délégation sénatoriale
aux entreprises*

*Présidente du groupe
interparlementaire
d'amitié
France-Afrique du Sud*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE DE
LA SAVOIE

Canton Albertville I

*Présidente de la 5^{ème}
Commission*

Madame Agnès Pannier-Runacher
Ministre
Ministère de la Transition énergétique
246 boulevard de Saint Germain
Paris 75007

Paris, le 30 septembre 2022

Nos refs : MB/PS

Madame la Ministre,

Je me permets d'attirer votre attention sur la situation des services d'eau potable et d'assainissement, dans le contexte de crise énergétique que nous connaissons aujourd'hui.

En effet, en Savoie, j'ai été alertée à propos du statut des stations d'épuration et des usines d'eau potable. Il semble que ces dernières ne soient pas considérées comme prioritaires et qu'elles puissent, de ce fait, être déconnectées du réseau électrique en cas de rupture d'approvisionnement. Cela risquerait d'engendrer de graves coupures d'alimentation en eau potable et des débordements d'eaux usées non-traitées. Dans un récent communiqué, la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) indique que les conséquences seraient dramatiques pour les hôpitaux, les bornes d'incendie, et l'ensemble de l'espace public, mais également pour les habitations. Certaines installations disposent de groupes électrogènes, mais cela ne suffira pas à assurer la continuité du service public. L'effacement n'est pas non plus envisageable techniquement pour les réseaux d'eau potable alimentés par des surpresseurs et pour le relevage des eaux usées. Par ailleurs, à plus long terme, ces installations devront renouveler les contrats passés avec leurs fournisseurs d'électricité alors même que les impacts budgétaires de la flambée des prix sont considérables.

Aussi, je souhaite savoir ce que le Gouvernement compte mettre en place afin d'anticiper une éventuelle rupture d'approvisionnement en électricité des services d'eau potable et d'assainissement et d'accompagner ces derniers dans le renouvellement de leurs contrats. J'ai également adressé ce courrier à Madame la Ministre déléguée chargée des Collectivité territoriale Caroline Cayeux.

Comptant sur votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes respectueuses salutations.

Martine Berthet